



HAL
open science

Pétra 2019 - Sanctuaires périphériques de Pétra – Le Jabal Khubthah. 1. Le bâtiment nord. Etude archéologique et architecturale

Thibaud Fournet, Nicolas Paridaens

► **To cite this version:**

Thibaud Fournet, Nicolas Paridaens. Pétra 2019 - Sanctuaires périphériques de Pétra – Le Jabal Khubthah. 1. Le bâtiment nord. Etude archéologique et architecturale: MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE À PÉTRA (JORDANIE) Rapport des campagnes archéologiques 2018-2019, édité par Laurent Tholbecq. APOHR; MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE À PÉTRA. 2019, pp.95-114. halshs-03936528

HAL Id: halshs-03936528

<https://shs.hal.science/halshs-03936528>

Submitted on 12 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE

MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE À PÉTRA (JORDANIE)
Rapport des campagnes archéologiques 2018-2019

Édité par Laurent Tholbecq

Avec la collaboration de Soizik Bechetoille-Kaczorowski, Mehdi Belarbi,
Christophe Besnier, Antoine Darchambeau, Priscillia Debouige,
Jacqueline Dentzer-Feydy, Zbigniew T. Fiema, Thibaud Fournet, Ghazi Hijazi,
Micheline Kurdy, Frédéric Métais, Nicolas Paridaens, Xavier Peixoto, François Renel,
Anja Stoll & Alexandre Wimlot



MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE

MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE À PÉTRA (JORDANIE)
Rapport des campagnes archéologiques 2018-2019

Édité par Laurent Tholbecq

Avec la collaboration de Soizik Bechetoille-Kaczorowski, Mehdi Belarbi,
Christophe Besnier, Antoine Darchambeau, Priscillia Debouige,
Jacqueline Dentzer-Feydy, Zbigniew T. Fiema, Thibaud Fournet, Ghazi Hijazi,
Micheline Kurdy, Frédéric Métais, Nicolas Paridaens, Xavier Peixoto, François Renel,
Anja Stoll & Alexandre Wimlot

Bruxelles, 2019

Illustration de couverture

Illustration de couverture : Le théâtre rupestre du Wadi Sabra (L. Tholbecq, 2013)

Infographie

Nathalie Bloch

CREA-Patrimoine, Université libre de Bruxelles 50 av. Fr. Roosevelt CP 133/01, B – 1050 Bruxelles

Impression

Presses Universitaires de Bruxelles a.s.b.l.

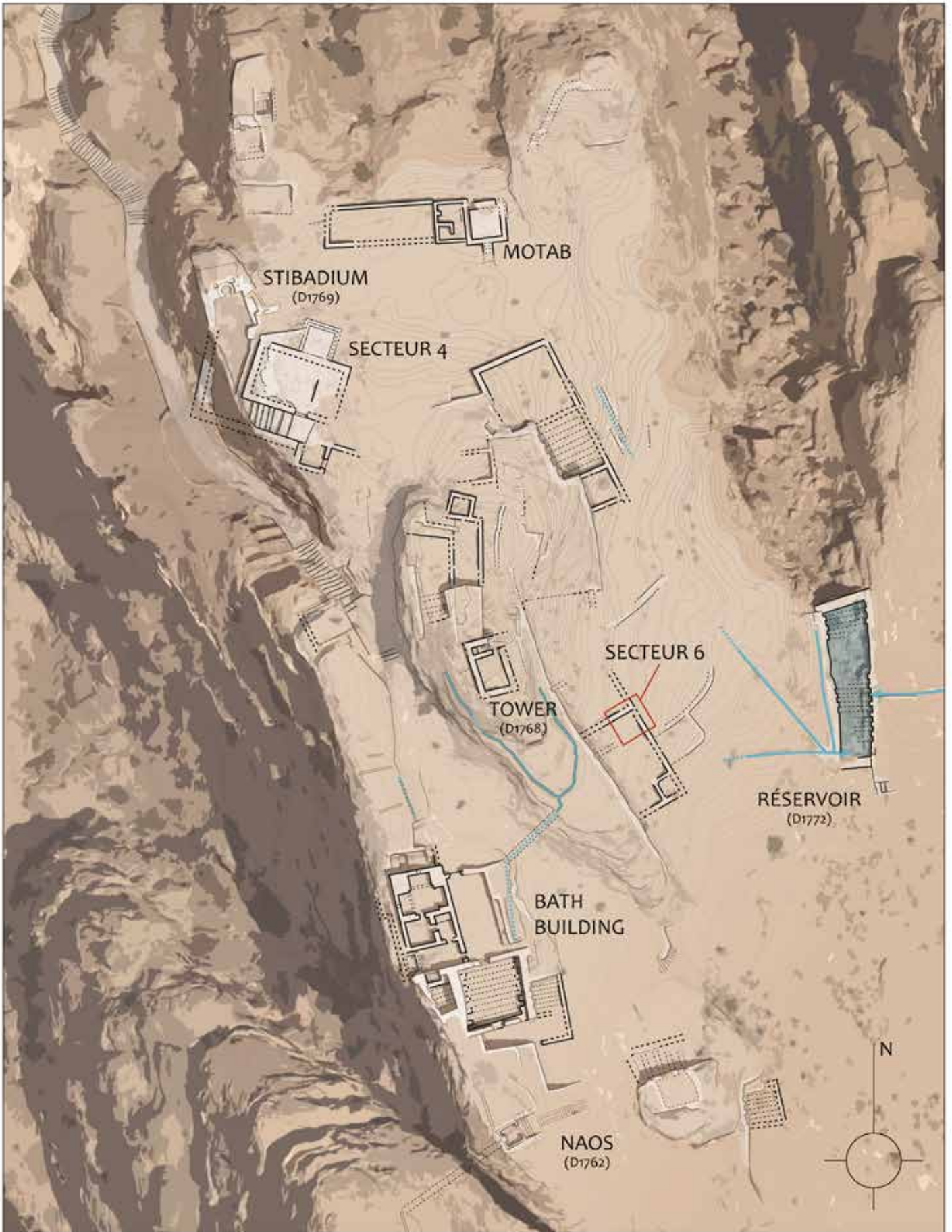
Avenue Paul Héger 42

1000 Bruxelles

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	7
1.1. La mission archéologique française de Pétra : appuis à la recherche	7
1.2. Bilan du quadriennal 2016-2019	8
1.3. Remerciements	11
1.4. Les équipes de recherche	11
1.5. Financements et partenariats	12
1.6. Résumé des activités de la mission, entre l'automne 2018 et l'été 2019	13
1.7. Publications scientifiques 2019	14
1.8. Communication	16
2. BILAN DU QUADRIENNAL 2016-2019	19
2.1. Le fait religieux à Pétra : axes de recherche et découvertes récentes Laurent Tholbecq	19
3. RAPPORTS INDIVIDUELS PAR SECTEUR / SITE	29
3.1. Pétra – Qasr al-Bint. La campagne d'octobre 2018 François Renel	29
3.2. Sanctuaires périphériques de Pétra – Le théâtre du Sabra. La campagne d'octobre 2018 Laurent Tholbecq, Zbigniew T. Fiema, Micheline Kurdy & Nicolas Paridaens	59
3.3. Sanctuaires périphériques de Pétra – Le Jabal Khubthah. La campagne d'avril/mai 2019	95
3.3.1. Le bâtiment nord. Etude archéologique et architecturale Thibaud Fournet & Nicolas Paridaens	95
3.3.2. Le complexe est. Sondage et évaluation préliminaire (2019) Zbigniew T. Fiema	115
4. CONSERVATION / MISE EN VALEUR	123
4.1. Qasr al-Bint – La mise en valeur du secteur fouillé (automne 2018) Soizik Bechetoille	123
4.2. Qasr al-Bint – Évaluation du bâti et sécurisation des chemins touristiques (printemps 2019) Soizik Bechetoille	131

5. ÉTUDES MATÉRIELLES	139
5.1. Wadi Sabra – Étude préliminaire du mobilier céramique (campagne 2018) François Renel	139
5.2. Jabal Khubthah – Étude préliminaire du mobilier céramique (campagne 2019) François Renel	145
ANNEXE : BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE DE LA MISSION (2012-2019)	153



0 5 10 25 50

البتراء - PETRA
Jabal Khubthah - جبل الخبثة

3.3. SANCTUAIRES PÉRIPHÉRIQUES DE PÉTRA – LE JABAL KHUBTHAH. LA CAMPAGNE D'AVRIL/MAI 2019

3.3.1. Le bâtiment nord. Etude archéologique et architecturale

Thibaud Fournet (CNRS/Ifpo) & Nicolas Paridaens (ULB/CRéA-Patrimoine)

Introduction

La fouille s'est déroulée du 1^{er} au 15 mai 2019 sous la supervision de Nicolas Paridaens (ULB) et de Thibaud Fournet (IFPO), avec la collaboration de Ghazi Hijazi et de huit ouvriers jordaniens. Elle avait pour but de préciser la nature et la chronologie d'un bâtiment de *ca* 9,50 x 8 m, déjà partiellement exploré en mai 2015 et en mai 2016¹ (**Fig. 1 & 2**). D'une part, quatre sondages archéologiques ont été implantés au sein de la structure et, d'autre part, des nettoyages de surface ont permis de compléter le plan général de l'édifice et de ses alentours immédiats. Au terme de la campagne 2019, les investigations archéologiques peuvent être considérées comme clôturées. Les



Fig. 1 : Vue générale de l'édifice dans son dernier état depuis le nord en cours de fouille en 2019. On remarque l'escalier monumental à gauche et les vestiges rupestres arasés des phases antérieures sur lequel il vient s'appuyer.

¹ Vergnaud & Tholbecq 2015 ; Darchambeau, Huyvaert & Boucard 2016.

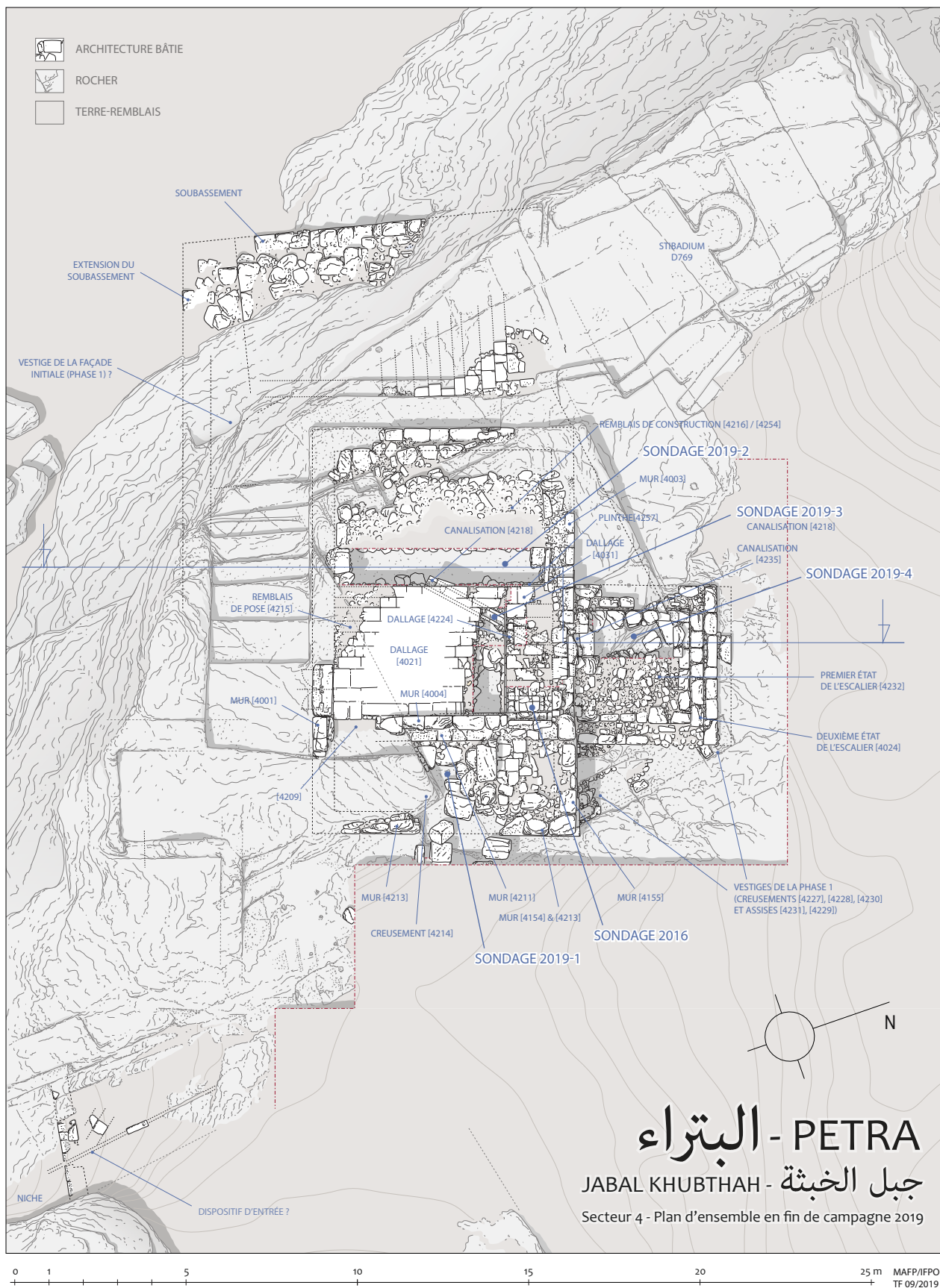


Fig. 2 : Plan d'ensemble du secteur 4 avec numérotation des structures principales.

études de mobilier et l'analyse de certains blocs architecturaux pourraient toutefois encore venir compléter l'interprétation de cet énigmatique édifice.

Sondage 2019.1

Le sondage 2019.1 (4 x 5 m) devait permettre de documenter l'angle sud-est (S-E) du bâtiment. Ce qui avait été interprété en 2016 comme une annexe au bâtiment, s'est avéré être plus complexe et différentes phases ont été repérées au sein du secteur (**Fig. 3**).

La première phase repérée correspond à un aménagement rupestre du rocher, selon des axes alignés *grosso modo* sur les points cardinaux. Outre les alignements rupestres repérés en 2016, l'angle S-E d'une première construction a ainsi été décelé en 2019, taillé à angle droit (creusement [4214]). Sommairement taillé côté oriental, le rocher est bien aménagé sur la face nord de l'angle, avec notamment la présence d'une petite banquette rupestre haute de 30 centimètres et large de 15 cm, à l'aplomb du creusement. On peut penser que cet angle constituait soit l'angle de cette première construction soit le jambage d'une porte située dans l'angle S-E de ce premier bâtiment (**Fig. 4-5**).

D'autres vestiges associés à cette première phase ont été repérés dans la partie nord-est (N-E) du secteur, dans l'angle formé par l'escalier monumental et la façade N-E du bâtiment postérieur. Ces aménagements rupestres se présentent sous forme de petits paliers taillés à l'horizontale dans le rocher et alignés selon un axe nord-sud (N-S). Ils avaient déjà été repérés en 2016 mais n'avaient pas été intégralement fouillés. Larges de *ca.* 0,70-1,20 m, ces paliers ([4227], [4228], [4230]) possèdent des fronts d'une hauteur de 10 à 22 centimètres. Ces creusements accueillent des structures construites formées de petites assises liées à l'argile (4231 ; 4229), interprétées comme les fondations du mur oriental du bâtiment primitif de la phase 1 ou le comblement de ces tranchées de fondation une fois ces dernières arrachées, en vue de niveler la surface (**Fig. 6**). Durant cette phase, la partie sud du rocher semble avoir été laissée brute et l'accès devait se faire soit via le nord, soit via l'angle rupestre S-E décrit plus haut. En raison de leur orientation commune, on peut mettre en relation cette structure semi-rupestre avec le *stibadium* situé au nord-ouest du bâtiment. Cette phase doit intervenir avant le milieu du 1^{er} s. apr. J.-C.

La seconde phase est marquée par un changement d'orientation majeur et l'implantation d'un bâtiment, sur podium dans sa partie nord, et posé en partie sur le rocher au sud. Au niveau du sondage 2019.1, ces aménagements sont visibles par l'arasement du rocher et le creusement d'une tranchée de fondation (4203) destinée à recevoir le mur de façade oriental (4211). La partie sud de cette tranchée de fondation est marquée par un surcreusement parfaitement carré de 1,20 m de côté (4209) à mettre en relation avec une phase postérieure (phase 4). Dans cette tranchée de fondation n'ont été retrouvés que différents remblais éoliens (4202 ; 4204 ; 4205), postérieurs à l'arrachement du mur 4004.

Les phases 3a et 3b ne semblent pas affecter ce secteur et, de façon générale, la partie orientale du bâtiment.



Fig. 3 : L'angle nord-est de l'extension orientale (phase 4). À gauche, le niveau de destruction accolé à l'édifice.

Fig. 4 : L'angle du premier bâtiment rupestre (us 4214) et la petite banquette énigmatique. À droite le mur 4211 de la phase 2 et sa tranchée de fondation 4210 recoupant le rocher en haut du cliché. Au centre, les remblais 4207 de la phase 4 en partie démantelés.

Fig. 5 : L'angle du premier bâtiment rupestre (us 4214) recoupé par le mur 4211 de la phase 2. Ce dernier mur est arasé et surmonté de la première assise du mur de soutènement de la banquette 4004 associé à la phase 4.

Fig. 6 : Vestiges rupestres (4227, 4228, 4230) repérés au nord-est de l'édifice et associés au premier état.

Lors de la dernière phase (4), le mur oriental du bâtiment (4211) de la phase 2 est arasé, jusqu'au rocher dans sa partie sud et jusqu'à quatre assises dans la partie nord, en raison de la déclivité du terrain. Le bâtiment est ensuite agrandi de 3,50 mètres vers l'est, hors tout. Ce qui semblait n'être qu'une annexe correspond en réalité à une aile tout entière, étendue sur les 7,65 m de profondeur du bâtiment. En témoigne le prolongement sud du mur de façade oriental 4154 repéré en 2016. Cet autre tronçon (4213) du mur de façade est conservé sur trois assises au maximum et formé de gros blocs de taille en grès rouge friable, à l'instar d'un tronçon du mur de façade nord repéré en

7



8



9



Fig. 7 : Façade orientale (MR4213 à g. et MR4154 à dr.) du monument dans son dernier état (phase 4). Au centre, le mur est intégralement détruit et laisse apparaître le massif de fondation de la « banquette ».

Fig. 8 : Le mur de façade oriental 4213 et, à l'arrière, le rocher laissé brut témoignant d'une différence de niveau à l'intérieur du bâtiment.

Fig. 9 : Tranchée de récupération du mur de soutènement de la banquette 4004 laissant apparaître le niveau de préparation 4215 du dallage 4021 associé à la phase 4.

2016 (mur 4155). Conservé sur 2 m de long, il est accolé au rocher dans sa partie sud et englobe d'imposants remblais côté nord (4206, 4207). Ces remblais ainsi que la partie centrale du mur de façade 4154/4213 ont été en partie récupérés, ce qui explique le coup de sabre interprété en 2016 comme le parement sud d'une petite annexe². Le mur arasé 4211 de la phase précédente (phase 2) est ainsi englobé dans ces remblais qui forment le soubassement de l'aile orientale du nouveau bâtiment. Des différences de niveau entre le pavement central 4021 et les parties rupestres directement à l'est indiquent que cette aile orientale correspond à un muret (ou à une banquette) dont le flanc correspond à l'emplacement de l'ancien mur de façade. La base de mur repérée en 2016 (mur 4004) ne correspond donc pas au mur de façade du bâtiment mais à la base de ce muret oriental. Le négatif rupestre carré de 1,20 m (4209) repéré dans la partie sud du bâtiment pourrait quant à lui correspondre à l'embranchement de l'escalier d'accès à la large banquette ou au seuil d'une annexe latérale sud que l'on pourrait dans ce cas restituer sur base de son homologue nord repérée en 2016. Ainsi, plutôt qu'une banquette associée à une niche nord, deux espaces occupant les angles N-E et S-E pourraient également restitués dans cette partie du bâtiment nouvellement reconstruit, de part et d'autre d'un massif central. Le niveau de sol (rocher) de l'angle S-E étant plus élevé que celui du dallage de la pièce N-E, on pourrait également restituer là un escalier d'angle permettant d'accéder au sommet du massif central ou à la couverture du bâtiment. Quant au massif centré, rien ne permet d'en restituer l'élévation, masse pleine (par ex. *mwtb*) ou construction appareillée à niche (par ex. une chapelle centrée). Aussi fragile soit-elle, c'est sans à ce stade de

2 Darchambeau, Huyvaert & Boucard, 2016, fig. 6, 12 & 22.

la réflexion et sur base des éléments disponibles l'hypothèse de restitution la plus vraisemblable (Fig. 7-8-9). La fin de l'occupation du secteur ne sera plus marquée que par l'arrachement des murs de façade 4213 et 4001, de la banquette 4004, et par le dépôt des remblais éoliens (4204, 4205) successif à ces arrachements et destructions naturelles toujours en cours (4201).

Sondage 2019.2

Un sondage longitudinal a été ouvert au centre de l'édifice, à l'endroit où le dallage 4021, dégagé lors des campagnes précédentes, n'était plus intégralement conservé. Large d'1 m, le sondage s'étend SO-NE, englobant les murs du bâtiment, soit sur une longueur totale de 8 m. Huit dalles (dallage 4021) ont été déposées afin d'atteindre des niveaux archéologiques en place, en bordure de

10



12

11



Fig. 10 : Partie du dallage 4021 avant son enlèvement à l'endroit du sondage 2019.2.

Fig. 11 : Le dallage 4021 in situ à g., et la couche de préparation 4215 après enlèvement des dalles à dr.

Fig. 12 : Niveau de remblai 4216 associé à la construction du podium de la phase 2.

13



Fig. 13 : Profil stratigraphique oriental du sondage 2019.2 : sous le dallage 4021 (phase 4), on remarque l'imposant remblai 4216 de la phase 2a, recoupé par la canalisation 4218 (phase 2b), au centre.

14



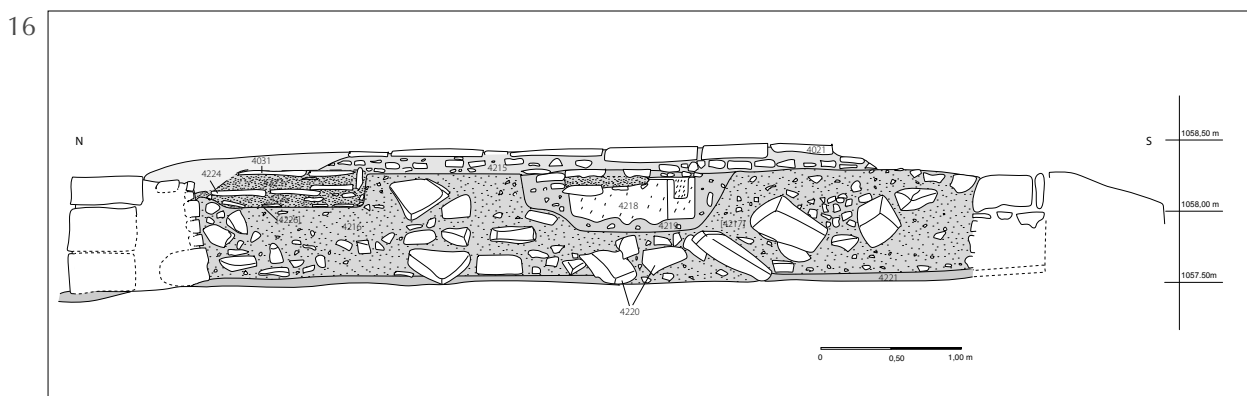
Fig. 14 : Début de la canalisation 4218 et sa dalle de couverture percée par un collecteur.

la partie érodée du bâtiment et contre l'embranchement 4031 repéré en 2016. Sous le dallage 4021, constitué de dalles en grès de *ca.* 60 x 30 cm de large, a été mis en évidence son remblai de pose 4215 ; épais d'une dizaine de centimètres, il se compose de terre brun foncé et de petites pierres plates (15 x 15 cm) posées à plat, de façon très resserrée. Ces niveaux doivent être mis en relation avec la dernière occupation du bâtiment (phase 4) (**Fig. 10-11**). Sous ces niveaux est apparu l'épais remblai de construction 4216 déjà mis en évidence en 2016 (≈ 4254). Composé de sédiment de surface (sable éolien rose brun clair, pierres érodées, céramique résiduelles), il se caractérise par une grosse densité de pierraille. Posé sur le rocher il atteint 0,80 m par endroit. Au centre du sondage, ce remblai est composé de plus gros blocs de grès (*ca.* 80 x 60 x 55 cm) (us 4220) (**Fig. 12**). Recoupant ce remblai (us de creusement [4217]), une imposante canalisation 4218 a été repérée, s'écoulant vers le N-E. Elle a également été repérée dans le sondage 2019.3 et aboutit sous l'escalier (sondage 2019.4). Aménagée dans une tranchée (us 4217) à profil en U et de 0,75 m de large sur 0,45 m de profondeur, la canalisation se compose de segments en pierre taillés en U et accolés de façon à former le canal (4218). Chaque segment mesure entre 0,60 et 0,80 m et le canal rupestre 20 cm de côté. On notera que le bas des segments formant la canalisation est sommairement taillé en forme de merlons arrondis. Les segments sont liés entre eux au mortier gris cendré. La canalisation a été stabilisée dans sa tranchée de fondation à l'aide d'argile brune argileuse compactée à l'aide de petites pierres (15 x 15 x 15 cm) (us 4219) (**Fig. 13-14**). La canalisation débute précisément à l'endroit du sondage archéologique. La première des dalles de couverture conservées est percée afin de recevoir les eaux d'une structure ou d'un niveau de sol aujourd'hui disparus. Il s'agit donc d'un égout d'évacuation. Cet égout doit être mis en relation avec la première phase construite du bâtiment, mais sans doute lors d'une phase de réaménagement (phase 2b), puisqu'il recoupe le remblai initial. Son tracé oblique constitue un second argument qui suggère cette interprétation : il est vraisemblable que son tracé a été dicté par la présence ou l'installation d'une porte au nord, constituant le seul endroit susceptible de faire passer la canalisation vers l'extérieur. Le sondage 2019.1 a également permis de mettre en évidence la technique de construction des murs sud



Fig. 15 : Mur de façade nord 4003 lié au mortier de cendres dans sa partie externe et à l'argile côté interne ; à droite, le remblai 4216.

Fig. 16 : Profil stratigraphique nord-sud du sondage 2019.2 (relevés N. Paridaens ; DAO N. Bloch).



(MR4001) et nord (MR4003) de l'édifice de phase 2. Ils présentent un très beau parement externe régulier de gros blocs de grès (60/50 x 30 x 30 cm) lié au mortier de cendre doublé, à l'arrière, d'un parement de pierres non équarries liées à l'argile et sommairement assisées, le tout formant un mur de 0,90 m environ (**Fig. 15**). Enfin, le sondage a montré une surface rupestre préalable à la construction de l'édifice parfaitement plane et horizontale (phase 1). Un fin niveau de sédimentation (4221) argileux compact de quelques centimètres correspond soit à la lentille de compression des remblais supérieurs soit au niveau d'abandon de la phase antérieure (**Fig. 16**).

Sondage 2019.3

Un sondage d'1,50 x 1,50 m a été implanté dans la partie nord de l'édifice, afin de vérifier le lien stratigraphique entre la canalisation 4218 repérée plus au sud-ouest et le palier interne 4031 liée à l'escalier monumental nord. L'opportunité était également offerte par l'absence de dallage à cet endroit. Un nettoyage a également été réalisé dans l'angle nord-est de la pièce, à l'endroit d'un sondage de 2016 (**Fig. 17**). Au sud de l'embranchement 4031 et de la plinthe 4257, le remblai de pose 4215 (cf. *supra*) du dallage 4021 était parfaitement conservé. Il apparaît clairement aussi que la plinthe a été arasée afin d'apposer le dernier état du dallage (4021) (**Fig. 18**). Au nord de la plinthe, deux niveaux de dallages successifs, plus bas et antérieurs au dallage de la phase 4, ont été dégagés. Ils sont formés par des fines dalles de grès (successivement 4224 et 4231) posées sur un remblai de sable jaune (successivement 4225 et 4223). Il s'agit clairement d'un rehaussement du niveau de sol (phase 3b), la plinthe étant installée avec le premier niveau de pavement (phase 3a)



Fig. 17 : Sondage 2019.3 à g. et sondage 2016 partiellement nettoyé à dr.

Fig. 18 : Le dallage de la phase 4 recouvrant son niveau de préparation 4215 (au centre à dr.) et l'embranchement des phases 3a et 3b (au centre à g.). On remarque la plinthe arasée à cette occasion. À gauche, les remblais postérieurs aux fouilles 2016. À l'avant-plan, le profil du sondage 2019.2.

Fig. 19 : Les deux états de dallage (4224 à g. et 4031 à dr.) de l'embranchement de la phase 3 devant la plinthe délimitant le palier. À l'arrière, le niveau de pose du dallage et le dallage de la phase 4 in situ.

Fig. 20 : Dalle de couverture de la canalisation 4218 (phase 2b) recoupée par la plinthe de l'embranchement de la phase 3.

Fig. 21 : Canalisation 4218 recoupée et recouverte par les deux états de l'embranchement de la phase 3.

Fig. 22 : Embranchement nord de la phase 3 vu depuis l'escalier monumental ; on remarque la plinthe arasée par la pose du pavement de la phase postérieure (phase 4) et les deux états de dallage (3a et 3b) superposé à certains endroits au sein de l'embranchement. À droite la canalisation de la phase 2 recoupée par l'embranchement.



Fig. 23 : Emmarchement de la phase 3 à dr. avec ses deux états successifs et dallage de la phase 4 à g.

(**Fig. 19**). Côté sud du sondage, était conservée de façon intacte la canalisation 4218 (cf. infra), avec sa tranchée de fondation (4217), le remblai de calage (4219) et le canal lui-même, formé d'énormes pierres de taille pourvues d'un canal creusé en U (4218), ainsi que les dalles de couverture. Côté nord du sondage, les dalles de couverture ont été arrachées par la pose de l'emmarchement 4031. Il apparaît donc clairement que cette canalisation a été recoupée (us de creusement [4226]) par l'emmarchement 4031, soit au cours de la phase 3a (**Fig. 20-21-22-23**).

Sondage 2019.4

Un dernier sondage 2019.4 (5 x 1,50 m) a été ouvert au sein de l'escalier monumental nord (4024). Cet escalier, large de 4,60 m et long 4,50 m, a conservé ses cinq premières marches inférieures. Une dizaine de marches sont restituables. Le sondage a été ouvert sur la moitié ouest de l'escalier (**Fig. 24**). Des observations de terrain ont permis de reconnaître deux phases concernant l'escalier, avec un dernier état englobant une première phase. Ce qui avait été interprété comme des murs d'échiffre correspond en réalité à un élargissement de l'escalier³. Cet aménagement est également à mettre en relation avec l'agrandissement du bâtiment vers l'est (phase 4). Un premier état d'escalier est donc restituable : large de 3,30 m et long de 3,40 m, il est formé par deux murs parementés côté extérieur et un massif de terre et de petites pierres (*ca.* 20 x 15 x 15 cm) (us 4232) supportant les marches en partie disparues. À cet état, nous associerons la canalisation 4235, intégrée sous cet

3 Darchambeau, Huyvaert & Boucard, 2016, p. 61.



Fig. 24 : Escalier monumental nord adossé à l'édifice (phase 4).

Fig. 25 : Escalier en cours de fouilles et remblai interne 4234. On remarque à droite, les deux murs d'échiffre accolés (phases 3 et 4).

Fig. 26 : Escalier après enlèvement des remblais supérieurs et apparition du mur de façade de la phase 2 (à g.) et des blocs de maçonnerie de la canalisation 4235 (à dr.).

Fig. 27 : Canalisation 4235 s'écoulant vers l'ouest formée par le mur de façade 4003 et de gros blocs maçonnés disposés parallèlement à ce dernier.

Fig. 28 : Sous la mire, négatif dans le bloc de façade correspondant au déversoir de la canalisation 4218 vers l'égout 4235 (à dr.). Surmontant le déversoir et le mur de façade de la phase 2, arasé, les deux états de l'embranchement de la phase 3 et le seuil de porte associé à la phase 3b.

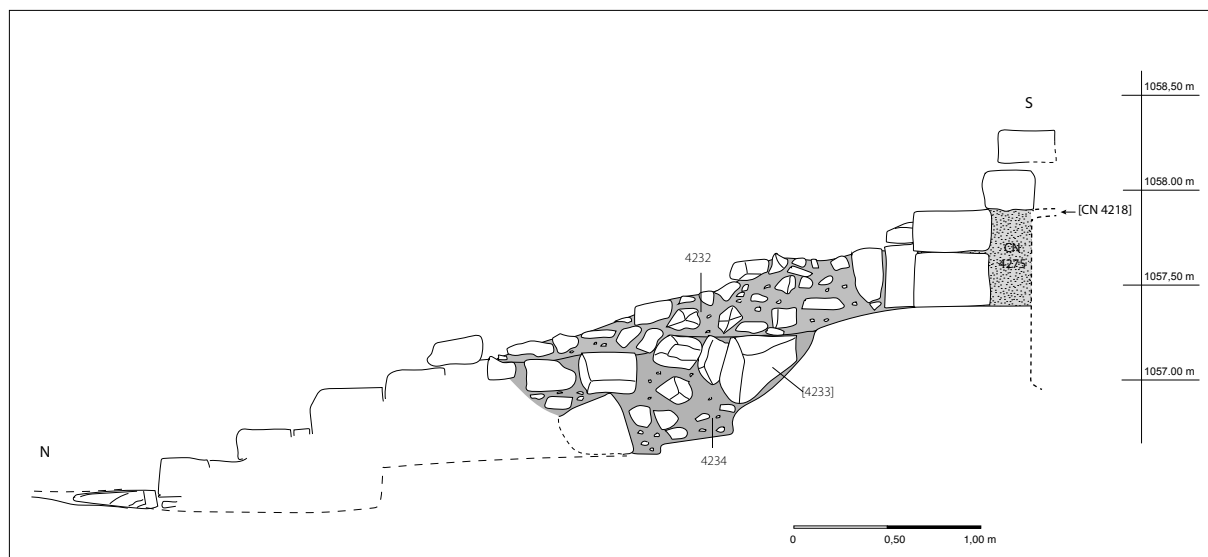


Fig. 29 : Profil stratigraphique nord-sud du sondage 2019.4 (relevés N. Paridaens ; DAO N. Bloch).

escalier. Cet égout est formé par un massif de deux assises de gros blocs de taille (60 x 30 x 20 cm), disposé parallèlement au mur nord du bâtiment, de façon à ménager un vide de 20 cm de large sur 50 cm de hauteur ; il collectait les eaux de la canalisation 4218 (cf. *supra*) qui s'écoulait depuis le centre du bâtiment vers le nord-est. Elle traversait le mur 4003 et venait se jeter dans l'égout 4235. On ignore la raison d'un tel dispositif, avec un écoulement en chicane, si ce n'est la volonté de faire passer la canalisation sous la porte d'accès au bâtiment. Il est dès lors fort probable que cette canalisation ait été installée dans un second temps (phase 2b) (**Fig. 25-26-27-28**). Le second état de l'escalier (4024), large de 4,60 m a été décrit en 2016⁴ (**Fig. 29**).

Interprétation

Quatre phases principales, accompagnées de sous-phases, peuvent être restituées au terme des trois campagnes de fouille (2015, 2016 et 2019) qui ont touché ce bâtiment.

Phase 1 : un bâtiment disparu associé au stibadium D1769

Cette première phase concerne un bâtiment rupestre de *ca.* 9,50 m sur 11,75 m, de plan oblong, installé contre un massif rocheux en partie arasé à cette occasion. En raison de la déclivité du terrain, les soubassements de la partie orientale de ce premier bâtiment étaient maçonnés, contrairement à la partie ouest appuyée directement sur le rocher. Ce bâtiment est à mettre en relation avec le *stibadium* rupestre repéré directement au nord-ouest et dont l'orientation est comparable⁵. Cette orientation correspond par ailleurs à celle de la bordure de la falaise qui limite le plateau à l'ouest.

4 Darchambeau, Huyvaert & Boucard 2016, p. 65.

5 *Stibadium* D1769 : Tholbecq 2018, p. 24-26, fig. 28-30.

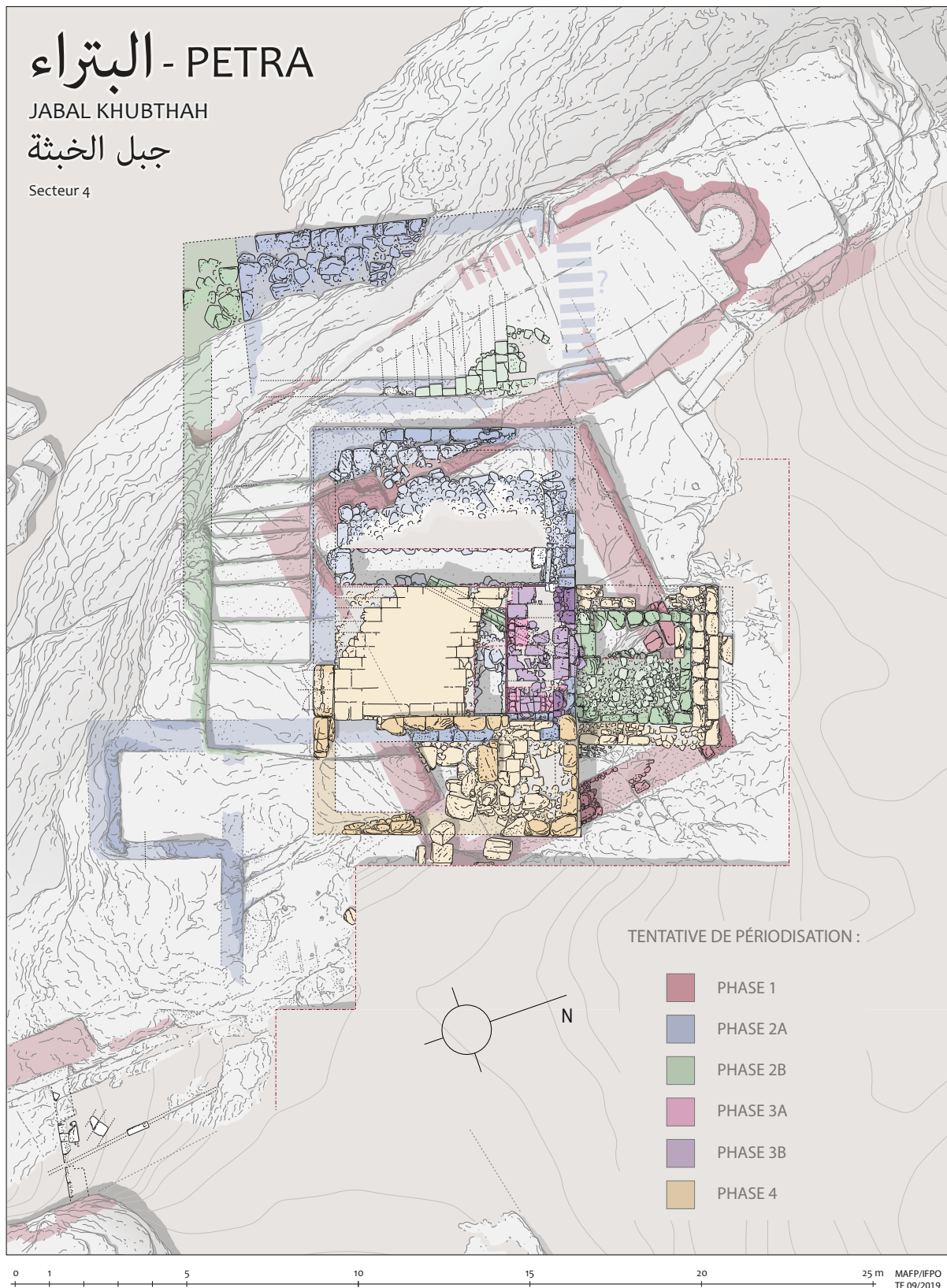


Fig. 30 : Plan d'ensemble avec périodisation des vestiges (phases 1 à 4).

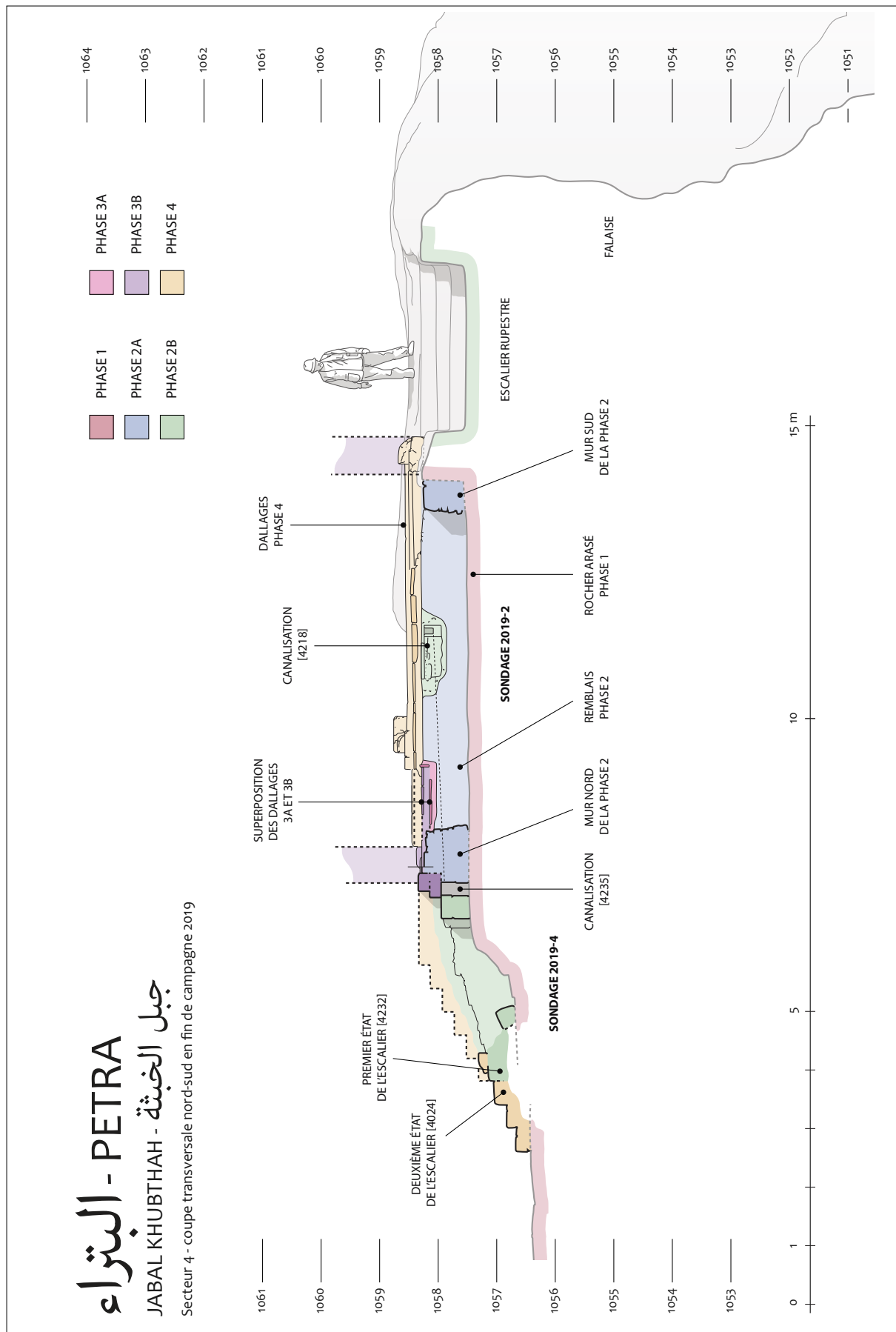


Fig. 31 : Coupe transversale nord-sud en fin de campagne 2019. Pleine page.

Il est probable que l'espace oblong situé entre le bâtiment rectangulaire et la falaise ait lui aussi été occupé dès cette première phase, comme semble l'attester un aménagement du rocher en contrebas, vestige d'un mur de façade ouest qui venait sans doute chemiser en partie la roche, comme cela a pu être observé dans d'autres exemples de constructions implantées en bordure du rocher (par ex. le complexe de bains situé en bordure de falaise plus au sud)⁶. L'accès principal à l'ensemble de ces installations se fait actuellement par le sud-est, via une large rampe (3,75 m) aménagée dans le rocher depuis le cheminement aménagé qui relie le centre-ville au sommet du Jabal Khubthah. L'orientation de cette rampe, similaire là encore à celle de la plateforme de la phase 1, semble indiquer qu'elle lui est contemporaine. Cette phase initiale est à placer avant le milieu du 1^{er} s. apr. J.C. (son *terminus ad quem* est renseigné par les remblais de construction de la phase 2).

Phase 2a : un complexe associant plateforme construite et espace à banquettes

Une seconde phase intervient dans la seconde moitié du 1^{er} s. apr. J.-C.⁷. Il s'agit d'un bâtiment aménagé sur podium au nord et de plain-pied au sud, en raison de l'escarpement du rocher. On restituera un bâtiment de 7,65 m sur 9,10 m, dont l'orientation diffère totalement de l'édifice précédent, avec un décalage à *ca.* 30 degrés. Son orientation n'en est désormais plus dictée par le *stibadium* et le relief environnant. À ce bâtiment rectangulaire est probablement associée, au sud-est, une pièce presque carrée (3,05 m sur 2,55 m), munie d'une porte qui s'ouvrait vers l'est. On n'en conserve aujourd'hui que des vestiges peu lisibles, taillés dans le rocher, très arasés et en partie détruits dans les phases suivantes. Ils semblent indiquer toutefois que le complexe de la phase 2 s'étendait jusqu'à la voie d'accès héritée de la phase 1. À l'ouest de l'édifice rectangulaire, d'autres vestiges sont sans doute attribuables à cette seconde phase : une nouvelle façade vient en effet remplacer la façade initiale, qui reprenait peu ou prou le tracé naturel de la falaise. Les vestiges de cette façade, préservés au bas de la falaise, à environ 9,50 m sous le niveau du *stibadium*, sont implantés selon une orientation proche de celle de la phase 2, mais légèrement décalée (de 5°) vers celle de la phase 1, sans doute pour limiter la masse de maçonnerie nécessaire pour atteindre le niveau de circulation du bâtiment. Au sud, cette façade se retourne perpendiculairement, et dessine, avec les autres vestiges, une nouvelle pièce, légèrement trapézoïdale, située à l'ouest du bâtiment rectangulaire, et au sud du *stibadium*. Cette pièce était munie, dans cette phase, d'une banquette rupestre le long de son côté est. Son niveau de circulation (alt. *ca.* 1055,70 m) est légèrement inférieur à celui de la pièce munie du *stibadium* et héritée de la phase 1 (alt. *ca.* 1056,27 m).

Le fonctionnement de ce complexe reste énigmatique. L'accès à la construction rectangulaire semble s'être fait dans cette phase par le sud-est, dans le seul angle où le niveau du rocher le permet, à proximité des autres vestiges contemporains. L'accès à la pièce trapézoïdale, et de là au *stibadium*, pouvait se faire lui aussi par le sud, via un premier escalier rupestre, élargi par la suite (voir *infra*

6 Fournet & Paridaens 2018, p. 97, fig. 6 ; p. 101, fig. 10.

7 Renel, dans ce volume.

phase 3A), ce qui expliquerait le décalage entre les angles S-O du bâtiment rectangulaire et de la façade bâtie en avant du rocher.

La nature de la maçonnerie du bâtiment rectangulaire de cette phase 2 (murs MR4001 et MR4003), constituée en façade extérieure de parements soignés liés au mortier, et à l'intérieur d'un simple empilement lié à l'argile, semble indiquer qu'il s'agissait probablement d'une plateforme, et non d'un bâtiment couvert : si une véritable élévation, avec parements intérieurs, avait existé au-dessus de ces structures, les parties basses en auraient été plus soignées. Le niveau de circulation sur cette plateforme, se situait sans doute initialement à une altitude proche de celle des phases suivantes, en particulier la phase 2B, à *ca.* 1058,15 m. Le niveau de circulation dans la pièce trapézoïdale (*ca.* 1055,70 m), n'est donc situé que 2,45 m plus bas, ce qui semble insuffisant pour proposer de restituer une couverture. Le complexe qui en résulte était donc formé d'une plateforme rectangulaire surélevée *sub divo*, d'une terrasse située en contrebas, en partie gagnée sur la falaise et munie de banquettes, d'un *stibadium* rupestre hérité de l'édifice précédent, et de pièces annexes situées à proximité d'une rampe d'accès et de l'escalier monumental qui arrivait du centre-ville. La nature des vestiges permet de supposer une fonction cultuelle à cet ensemble.

Phase 2b

Dans un second temps, l'installation d'un égout s'accompagne de la construction d'un escalier d'accès accolé à l'angle nord-est du bâtiment. Cet égout est pourvu d'un collecteur situé exactement au centre de la plate-forme. Il s'évacue en chicane, sous l'escalier. Un intéressant mobilier a été retrouvé au sein de cette canalisation, notamment de la céramique de table et une clochette en alliage de cuivre correspondant probablement à un tintinnabule. Ce mobilier fournit une datation clé pour cet état, avec un mobilier piégé en cours d'occupation, au cours de la seconde moitié du 1^{er} ou au début du 2^e s. apr. J.-C. (cf. rapport de Fr. Renel, dans ce volume).

La présence d'un égout au centre de la construction rectangulaire semble indiquer que dans cette phase 2B il s'agit toujours d'une plateforme ou d'un autel, démunie de véritable élévation ou d'une couverture. La construction au nord d'un escalier d'accès à cette plateforme, qui jusqu'ici devait se faire au sud, correspond à une réorganisation générale : la façade ouest du complexe, située en contrebas du rocher, est prolongée vers le sud, jusqu'à un alignement qui correspond, en partie haute, à la limite sud d'un escalier monumental qui mène désormais à la pièce trapézoïdale. Cette dernière reçoit probablement à cette période un dallage qui recouvre la banquette de la phase précédente. On peine à expliquer ces transformations, qui sont peut-être liées au développement d'autres constructions au nord et à l'est (en particulier le *mutb*), et à une volonté de réorienter la plateforme principale vers ces nouvelles extensions⁸. On ne peut toutefois que s'étonner de la position de l'escalier d'accès à la plateforme, que l'on aurait volontiers restitué dans l'axe de la façade plutôt qu'à proximité de son angle nord-est.

8 Boucard & Tholbecq 2016.

Phases 3a et 3b : Transformation de la plateforme en bâtiment couvert ?

Les deux sous-phases suivantes sont ténues archéologiquement parlant et marquées uniquement par l'aménagement d'un emmarchement de 3,70 m de long sur 1,80 m de profondeur au niveau de l'entrée septentrionale, face à l'escalier. La mise en place de ce palier provoque l'abandon de la canalisation. La sous-phase suivante ne correspond qu'à un rehaussement de l'emmarchement de quelques centimètres sans doute lié à l'usure du pavement précédent. On ignore la raison de la construction de ce palier intermédiaire, si ce n'est la volonté de mieux agencer l'accès depuis l'escalier au bâtiment. Peut-être cet aménagement correspond-il à la transformation de la plate-forme en un bâtiment fermé et donc un changement fonctionnel important du bâtiment ? On remarque en effet durant la phase 3b, l'aménagement d'une porte côté nord, dans l'axe de symétrie de l'escalier monumental. D'autres réponses sont peut-être à trouver dans la fonction de la canalisation de la phase précédente et surtout dans les raisons de son abandon. La datation de ces deux phases demeure lacunaire (**Fig. 32-33**).

Si l'une de ces deux phases correspond bien à la transformation de la plateforme en un bâtiment muni d'une véritable élévation (ce qu'implique la présence d'une porte), il est possible d'y rattacher les éléments architectoniques retrouvés en 2015 dans l'effondrement de la façade occidentale, notamment des fragments de chapiteaux nabatéens à corne⁹. Le niveau de conservation des murs périphériques ne permet pas de restituer avec certitude la position de ces colonnes ou demi-colonnes, mais l'épaisseur des murs (mesurable de part et d'autre de la porte), env. 65 cm, correspond plus ou moins au diamètre des éléments de chapiteaux (l'élément le mieux conservé permet de restituer un diamètre de *ca.* 68 cm). Les fragments conservés n'appartiennent pas à des pilastres, comme cela avait proposé en 2015, mais bien à des colonnes ou demi-colonnes, qui en raison du tracé des murs de la phase 2 ne pouvaient pas être saillants (ils ne peuvent en particulier pas avoir flanqué la porte

32



33

Fig. 32 : Vue de l'édifice en cours de fouille en 2019. À l'avant-plan, la porte sud et le dallage associé à la phase 4 ; à droite, le négatif du mur de soutènement de la banquette orientale et le rocher laissé brut qui devait être englobé sous cette banquette. Le mur oriental correspondant à cet état est hors-champ (à dr.). À gauche, en contrebas, le *stibadium* rupestre.

Fig. 33 : Edifice 4 en cours de fouille en 2019 avec son environnement méridional.

⁹ Vergnaud & Tholbecq 2015, p. 39.

en haut de l'escalier). La solution, plus satisfaisante serait de restituer à l'ouest de la plateforme un portique de 2 piliers et 2 colonnes, ouvrant sur le panorama du centre-ville.

Phase 4 : Agrandissement et transformation radicale de l'édifice à l'époque tardo-romaine

Le bâtiment semble largement modifié et reconstruit à l'époque tardo-romaine. La partie occidentale est trop largement érodée pour y déceler la moindre modification. En revanche, côté est, la façade est intégralement arasée (on ignore si les autres murs subissent le même sort) et le bâtiment est prolongé de 3 m vers l'est. En raison de la déclivité du terrain, cet aménagement nécessite la construction d'un soubassement massif. Une annexe est restituable dans l'angle N-E, alors qu'immédiatement plus au sud, le maintien du rocher à un niveau supérieur induit la présence d'une banquette – ou d'un soubassement pour d'éventuelles niches – décorant la partie est de l'édifice. L'annexe NE, de quelques mètres carrés, est par ailleurs munie d'une porte. On restituera pour cette partie orientale de l'édifice, un massif central flanqué soit de deux pièces ouvertes, soit d'une pièce ouverte au nord et d'un escalier (permettant d'accéder soit au sommet du massif central, soit à la toiture) au sud. Contre la façade nord, l'escalier d'accès au bâtiment est monumentalisé et élargi ; il vient clairement s'adosser à l'aile orientale nouvellement construite. L'intérieur du bâtiment est intégralement doté d'un nouveau dallage qui recouvre l'emmarchement précédent. En plus de l'accès monumental au nord, une porte est aménagée (ou réaménagée ?) au sud. Elle donne accès à l'escalier rupestre qui descend à la salle trapézoïdale et au *stibadium*, sans que rien ne permette de dire si ces deux espaces sont toujours utilisés, ni à quelles fins.

C'est à cette phase que l'on associera les intéressants horizons cendreaux repérés en 2015 et 2016 (us 4105, 4108, 4133) à l'extérieur du bâtiment, de part et d'autre de l'escalier, et comportant du mobilier tardo-romain, notamment un *polykandelon* en pierre ¹⁰. Le mobilier associé aux derniers niveaux d'occupation du secteur situé à l'ouest du bâtiment avait également été daté de l'époque romaine tardive (céramique, lampes et monnaies du milieu du IV^e s.) ¹¹.

Fin de l'occupation

Les fouilles 2015 et 2016 avaient permis de mettre en évidence une faible réoccupation du bâtiment à l'époque byzantine (au début du 5^e s. apr. J.-C.) peut-être liée à sa destruction ¹². Les unités stratigraphiques 2019 liées à la récupération des murs ou, plus probablement, à la sédimentation postérieure à celle-ci, corroborent une dernière occupation byzantine avant l'abandon définitif de l'édifice et sa récupération/destruction progressive.

10 Darchambeau, Huyvaert & Boucard, 2016, p. 63, fig. 8-9.

11 Renel 2018, p. 156-164.

12 Renel 2018, p. 165-167.



Fig. 34 : L'édifice 4 surplombant le *stibadium* rupestre (on remarque le changement d'orientation) et la ville basse de Pétra.

Conclusions

Au final, cet édifice présente quatre grandes phases successives dont la phase la plus ancienne est antérieure au milieu du 1^{er} s. apr. J.-C., et dont l'occupation s'étend jusqu'au début du 5^e s. D'après la nature du mobilier recueilli, la fonction religieuse du bâtiment paraît assurée, mais le degré d'arasement des structures ne permet pas de préciser avec certitude la forme précise de l'architecture de chaque phase. Il semble toutefois que l'on assiste ici à la transformation d'espaces cultuels à ciel ouvert (plateforme d'exposition et espaces de banquets associés en phases 1 et 2), en un édifice bâti et couvert, désormais accessible par des emmarchements monumentalisés côté nord. Au-delà de l'interprétation archéologique des vestiges, les rares éléments conservés de son élévation retrouvés dans la destruction du milieu du milieu du 4^e s. et qui ont échappé à la spoliation systématique de ses matériaux ne permettent au mieux que d'en proposer de fragiles hypothèses de restitution.

Bibliographie

BOUCARD & THOLBECQ 2016

J. Boucard & L. Tholbecq, « Le *mutb* du Jabal Khubthah et ses structures connexes : la campagne 2016 », In L. Tholbecq (Ed.), *Mission archéologique française de Pétra : Rapport des campagnes archéologiques 2015 - 2016*, Bruxelles, Presses de l'ULB, 2016, p. 51-57.

DARCHAMBEAU, HUYVAERT & BOUCARD 2016

A. Darchambeau, Fr. Huyvaert & J. Boucard, « Un édifice pavillonnaire de fonction inconnue sur le sommet du Jabal Khubthah : la campagne 2016 », In L. Tholbecq (Ed.), *Mission française à Pétra (Jordanie). Rapport des campagnes archéologiques 2015-2016*, Bruxelles, Presses de l'ULB, p. 59-77.

FOURNET & PARIDAENS 2018

T. Fournet & N. Paridaens, « Les Bains du Jabal Khubthah. La campagne d'octobre 2017 », In L. Tholbecq (Ed.), *Mission archéologique française à Pétra (Jordanie). Rapport des campagnes archéologiques 2017-2018*, Bruxelles, Presses de l'ULB, p. 93-116.

RENEL 2018

F. Renel, « Petra, Jabal Khubtah. Étude préliminaire du mobilier céramique (campagnes 2014-2017) », In L. Tholbecq (Ed.), *Mission archéologique française à Pétra (Jordanie). Rapport des campagnes archéologiques 2017-2018*, Bruxelles, Presses de l'ULB, p. 153-170.

THOLBECQ 2018

L. Tholbecq « Les *stibadia* rupestres de Pétra (Jordanie) », *Revue archéologique*, 2018/1, p. 7-46.

VERGNAUD & THOLBECQ 2015

B. Vergnaud & L. Tholbecq, « Un *stibadium* associé à un édifice sacré ou pavillonnaire sur le sommet du Jabal Khubthah », In L. Tholbecq (Ed.), *Mission française «De Pétra au wadi Ramm : le sud jordanien nabatéen et arabe»*. *Rapport des campagnes archéologiques 2014-2015*, Bruxelles, Presses de l'ULB, p. 39-42.